

Elles ne se limiteront pas nécessairement aux articles recommandés par la Commission.

Il s'agit ici d'une déclaration et d'une analyse très significatives du ministre des Finances de cette époque concernant la répercussion des propositions.

**Le sénateur Macnaughton:** Monsieur le président, voulez-vous bien nous indiquer la provenance officielle de ce que vous venez de lire?

**Le président:** Oui, sénateur. C'est extrait du Hansard—les débats de la Chambre des communes—du jeudi 30 novembre 1967 et ce que j'ai lu apparaît à la page 4906.

**Le sénateur Aird:** Monsieur le président, pour reprendre la ligne de pensée que vous avez récemment exprimée, pour revenir une fois de plus au mémoire, la société indique qu'elle entendait continuer sa politique d'expansion. Est-ce vous rendre justice de dire que, par suite des dispositions du Livre blanc et étant donné les conditions actuelles tant au Canada qu'aux États-Unis, vos projets d'expansion sont en suspens?

**M. Connor:** Je n'aimerais pas affirmer, sénateur Aird, que nous en sommes arrivés à un tel point; mais il nous apparaît clairement que si l'on met en vigueur les propositions du Livre blanc, ces dernières auront un effet très restrictif sur nos projets d'expansion, en enlevant simplement certaines sources de fonds que nous aurions pu affecter à cette fin.

**M. W. O. Morrow, Président de la National Sea Products Limited:** Cela placera certaines de nos priorités canadiennes plus bas sur la liste et nous étendrions probablement nos activités du côté américain où nous avons des projets en veilleuse. Mais aujourd'hui l'incitation à prendre de l'extension au Canada domine réellement.

**Le sénateur Aird:** Dans le cadre du régime actuel au Canada, vous favoriseriez une expansion au Canada et nos projets à Tampa et ailleurs tiendraient le deuxième rang de priorité.

**M. Morrow:** Tampa ne constitue pas une très bonne illustration. Nous accordons une importance prioritaire à nos réalisations dans cette région. Mais cela ferait sûrement baisser la priorité de certains de nos projets d'expansion au Canada. C'est indiscutable.

**Le sénateur Beaubien:** Monsieur Morrow, quelle est la structure de l'impôt qui assujettit vos filiales américaines? Est-ce que le régime de l'impôt américain leur est plus favorable que le Livre blanc le serait?

**M. Morrow:** Foncièrement, non. Je ne dirais pas que le régime d'impôt les favorise davantage. Nous avons des incitations aujourd'hui

au Canada en vertu du système actuel qui rendrait l'expansion plus favorable au Canada qu'aux États-Unis.

**Le sénateur Beaubien:** Mais si l'on mettait en vigueur les dispositions du Livre blanc, alors comment trouveriez-vous la situation fiscale par rapport à celle qui prévaut aux États-Unis? Vous y avez deux usines, n'est-ce pas?

**M. Morrow:** C'est juste. Il faudrait que nous examinions la situation. Je ne saurais rien affirmer comme cela, sans réfléchir, mais je croirais que certaines de nos priorités monteraient rapidement dans la liste aux États-Unis.

**Le président:** Vous dites certaines de vos priorités, que voulez-vous dire par cela? Où?

**M. Morrow:** Nous prenons de l'expansion à Tampa et dans la région de Rockland. Nous avons d'importants projets pour ces deux régions.

**Le président:** Ceci entraînerait-il l'exportation de poisson cru à vos installations américaines?

**M. Morrow:** C'est ce que nous faisons actuellement. Toutefois, nous nous engageons probablement dans le traitement final à plus haute échelle aux États-Unis.

**Le président:** Vous mentionnez les incitations en vertu de la loi actuelle; voudriez-vous les énumérer à titre documentaire?

**M. Morrow:** Elles sont énumérées bien clairement dans notre mémoire. Disons que, si les avantages dont nous profitons en ce qui concerne l'impôt différé étaient enlevés, ce serait certainement un élément de découragement.

**Le président:** La subvention que vous recevez pour la construction de navires se termine en 1974, n'est-ce pas?

**M. Morrow:** Quelle subvention?

**Le président:** La subvention pour la construction de navires.

**M. Morrow:** C'est une subvention aux chantiers de construction navale. L'incitation dans ce cas-là consiste en un amortissement accéléré.

**Le président:** D'accord, mais vous ne pouvez amortir que le prix de revient.

**M. Morrow:** C'est juste.

**Le président:** Vous ne pouvez pas amortir le montant de la subvention qui fait partie du coût.

**M. Connor:** Mais, comme je comprends la situation, et M. MacFadden peut me corriger si je me trompe, les allocations spéciales du coût en capital pour aider à la construction sont permanentes et elles apparaissent dans la Loi actuelle de l'impôt sur le revenu. C'est juste, n'est-ce pas, monsieur MacFadden?

**M. MacFadden:** Le premier avantage ou incitation dont nous disposons est en vertu du